

SOMMAIRE

Hydro One Networks Inc. (Hydro One) a préparé le présent Rapport d'évaluation environnementale (RÉE) pour les travaux de modernisation d'une section existante d'une ligne de transport de 115 kilovolts (kV) dans la Ville d'Ottawa. La modernisation de cette ligne de transport porte le nom de Modernisation de la ligne de transport d'électricité d'Overbrook à Riverview (ci-après «le Projet proposé»). De manière plus précise, Hydro One propose d'ajouter un circuit supplémentaire de 115 kV sur l'emprise actuel entre le poste de transformation (PT) Overbrook sur le chemin Coventry et le parc Balena dans le quartier Riverview. Le circuit de 115 kV proposé s'étendra sur un peu moins de deux kilomètres. Le renforcement de l'infrastructure comprendra le remplacement de sept des neuf structures de transport actuelles par des poteaux d'acier pour accueillir le deuxième circuit. La structure de transport actuelle adjacente au PT Overbrook sera également remplacée par une série de supports de dérivation.

La modernisation de la ligne de transport est requise pour assurer un approvisionnement suffisant et fiable d'électricité au quartier central d'Ottawa. Il s'agit d'une initiative à court terme recommandée dans le Plan régional d'intégration des ressources (PRIR) pour la région d'Ottawa conçu par la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERÉ). Hydro Ottawa a demandé à Hydro One d'aller de l'avant avec l'initiative du PRIR pour renforcer l'infrastructure de transport au centre d'Ottawa, selon les besoins prévus en matière d'électricité dans la région.

Le Projet proposé est assujéti à l'*Évaluation environnementale de portée générale relative aux installations de transmission secondaires* (classe d'ÉE), (Ontario Hydro, 1992), soit un processus approuvé en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario (Loi sur les ÉE)*. Ce RÉE a été préparé conformément aux exigences de la *Loi sur les ÉE* et décrit le processus de la classe d'ÉE qui a été entrepris dans le cadre du Projet proposé.

Au début de l'évaluation, les spécifications techniques et les exigences en matière de systèmes du Projet proposé ont été déterminées et le champ de l'évaluation a été défini. Subséquemment, le processus de la classe d'ÉE pour le Projet proposé comprenait une évaluation des caractéristiques environnementales au sein du champ de l'évaluation. Les

ressources ont été identifiées à partir de l'examen de documents, de bases de données, et à l'aide de schématisations, de consultations et d'études sur le terrain.

Depuis juin 2016, Hydro One a mené des consultations détaillées concernant le Projet proposé auprès d'organismes et de représentants gouvernementaux, d'une communauté des Premières Nations, à la demande de l'État, de personnes pouvant être touchées ou concernées et de groupes d'intérêt pour les informer du Projet proposé et pour cerner et régler les préoccupations potentielles. Le plan de consultation comprenait les éléments suivants : des centres de renseignements publics, permettant aux parties intéressées de discuter personnellement avec des membres de l'équipe de projet d'Hydro One et de formuler des commentaires; des réunions avec les intervenants clés, y compris une réunion de coordination municipale; des rencontres individuelles avec les propriétaires de terrains adjacents à l'emprise pour aborder des préoccupations et des considérations précises; et l'établissement et le maintien d'un site Web pour le projet.

En fonction de la conception du projet et de la mise en œuvre des mesures d'atténuation proposées, aucun effet indésirable ou résiduel important (par exemple, effet suivant la mise en œuvre des mesures d'atténuation) n'est prévu lors de la construction et de l'exploitation du Projet proposé.

Le présent RÉE est rendue publique aux fins d'examen et de commentaires pendant 30 jours, soit du 12 janvier 2017 au 10 février 2017 à 16 h 30.

Les commentaires reçus de la part des organismes et des représentants gouvernementaux, des communautés des Premières Nations ou Métis, des personnes pouvant être touchées ou concernées et des groupes d'intérêt durant cette période ont été abordés et documentés dans le RÉE final, comme l'exige le processus de la classe d'ÉE. Aucune demande d'arrêt de conformité à la partie II n'a été reçue pour élever ce projet d'une EE de portée générale à une EE distincte.

Ayant déposé ce RÉE final avec le Ministère de l'Environnement et le Changement climatique, Hydro One a satisfait les exigences de la Loi d'Évaluation environnementale de la province. Le Projet proposé dans ce RÉE est considéré acceptable.

Le Projet proposé sera mis en œuvre en respectant l'intégralité des exigences du processus de la classe d'ÉE, comme le décrit le présent RÉE, en y ajoutant les commentaires obtenus tout au long du processus de planification, y compris le plan de consultation. Hydro One obtiendra les approbations et les permis environnementaux nécessaires et requis pour le Projet proposé.